

PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

RECETTES UTILES

GATEAU 1-2-3-4

1 tasse de beurre, 2 tasses de sucre, 3 tasses de farine, 4 œufs, 1 tasse de lait, 3 cuillères à thé de Poudre à N°1 Magique. Cette recette est des plus pratiques car elle peut être variée au goût, en y ajoutant soit de la graine d'anis, soit du raisin de Corinthe, du raisin, de l'écorce de cédrat, ou du chocolat fondu.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

RECETTES UTILES

GATEAU AUX DATTES

Crémer ensemble 1 tasse de cassonade, 1/2 tasse de beurre, 2 œufs, 1/2 tasse d'eau chaude, 1 1/2 tasse farine, avec 1 cuillère à thé de Soda Magique dans la farine, 1 livre de dattes hachées, 1/2 tasse de noix longues (hachées), 1 cuillère à thé de vanille.

(à suivre)

Grains et Graines de semence

Ce dont il faut tenir compte en faisant ses achats

L'achat des grains et graines de semence constitue, pour le moment, un des problèmes qui intéressent le plus les cultivateurs; ceux-ci, d'ici à un mois s'ils ne l'ont fait déjà, seront appelés à placer leurs commandes pour les semences dont ils auront besoin. Ceux-ci auront à corriger l'infériorité de la semence dont ils se sont servis par le passé et ceux-là seront dans l'obligation de suppléer à l'insuffisance de leur récolte de l'an dernier.

Acheter une semence de bonne qualité n'est pas une chose aussi simple qu'on est porté à le croire au premier abord. Il ne suffit pas d'acheter à bas prix pour estimer que l'on a fait un bon achat. Il y a lieu de tenir compte de points autrement importants que la question de prix, car en plus de s'exposer à donner son argent en pure perte, on peut fort bien contaminer ses champs avec une semence contenant des mauvaises herbes, dont l'extirpation pourrait comporter des déboursés autrement élevés que celui que nous aurait imposé l'achat d'une semence réellement bonne.

Lorsque l'on doit acheter des grains et graines de semence, il y a certains détails qu'il faut connaître et auxquels il est essentiel que nous nous conformions si nous désirons ne pas nous exposer à des regrets.

Le Bulletin No 82, de L.-Ph. Roy, chef du Service de la Grande Culture, Québec, nous donne là-dessus des renseignements qui ne manquent pas de précision. Nous les donnons ci-après pour le profit de nos lecteurs.

"On peut généralement définir comme bonne, une semence dont la variété possède à un haut degré les qualités suivantes:

1. Fort rendement;
2. Adaptabilité aux conditions de milieu où elle doit être cultivée;
3. Rusticité;
4. Pureté;
5. Qualité du produit qu'elle fournit;
6. Résistance à la verse;
7. Résistance aux maladies.

Lorsqu'une semence répond à toutes ces exigences, elle peut être considérée comme recommandable."

Chaque cultivateur devrait tenir compte de ces qualités qui sont essentielles pour qu'une semence soit bonne; il ne devrait pas en acheter qui ne réponde pas à ces conditions.

Ceux qui doivent acheter des grains et graines de semence devraient toujours se rappeler:

Que les quelques sous qu'ils paient en plus pour une semence de toute première qualité ne sont pas perdus, mais qu'ils représentent un placement des plus profitables;

Que tous les grains classés comme No 1 ne sont pas tous également bons: il y en a qui ne sont que de très peu supérieurs à un grain No 2, pendant que d'autres sont presque assez bons pour être Choix; il est bon de consulter les certificats d'inspection;

Que certaines maisons se sont, par le passé, efforcées de donner à leurs grains No 1 tout juste la qualité suffisante pour qu'ils ne tombent pas dans la classe No 2, et que ces mêmes maisons ont ainsi abusé de la confiance et de la bonne foi des cultivateurs;

Qu'il faut se défier de certaines pratiques qui, si elles sont "payantes" pour le commerce, ne le sont nullement pour les cultivateurs;

Que la Coopérative Fédérée possède, à sa succursale de Ste-Rosalie, une organisation à peu près parfaite pour fournir des grains de toute première qualité;

Que plus de 80% des grains vendus par la Coopérative Fédérée sont de provenance locale, ce qui leur donne une valeur infiniment supérieure à tout ce qui peut nous venir de l'étranger;

Que tous ont intérêt à acheter à aussi bonne heure que possible et que l'on ne doit pas manquer de se protéger en utilisant les moyens qui sont mis à notre disposition par une organisation dont le but est de nous protéger contre les agissements parfois onéreux du commerce moderne.

La classification

Est-elle profitable? --- Qui en bénéficie?

Il y a encore, dans nos campagnes, certains préjugés contre la classification. Ces préjugés, il est vrai, sont soutenus par des arguments qui ont des apparences de bon sens, dont les commerçants ne sont pas les derniers à profiter pour s'attirer la sympathie des gens qui ne veulent pas toujours aller au fond des choses.

En effet, si la classification a des avantages incontestables, elle présente également certains inconvénients pour une certaine classe de producteurs: ceux qui, par la mise en pratique de la classification, voient leurs revenus diminuer, et ceux-là, ce sont les producteurs de mauvais produits; les producteurs de bons produits ne peuvent que gagner par la classification.

On sait que le commerce des produits agricoles, tel qu'il se pratique généralement dans nos campagnes, ne tient à peu près pas compte de la classification, et que le producteur de produits de qualité inférieure est presque aussi largement payé que le producteur de bons produits.

Il y a là injustice pour le cultivateur qui s'efforce d'améliorer la qualité de ses produits, et injustice d'autant plus grande que les produits de bonne qualité rapportent au commerce plus que les mauvais produits. Il suffit de se rendre sur nos grands marchés pour voir quelle différence on fait entre les bons et les mauvais produits. Pourquoi, alors que le consommateur paie des prix très élevés pour les marchandises de haute qualité, voyons-nous le cultivateur, producteur de ces bons produits, recevoir en retour un prix identique à celui que reçoit le cultivateur qui n'a à offrir qu'un article de valeur tout à fait inférieure.

Si le consommateur paie deux fois plus cher pour un article de qualité supérieure qu'il ne paie pour un autre de qualité inférieure, n'est-il pas juste que les producteurs de ces mêmes produits soient payés suivant la même base?

Or, ceci n'est possible qu'en autant que les produits soient classifiés. La classification, ayant comme but de faire payer les produits suivant la qualité, vise à récompenser le cultivateur de progrès qui cherche à améliorer toujours de mieux en mieux la qualité de ce qu'il peut avoir à offrir en vente. Elle ne peut donc faire l'affaire de celui qui ne produit qu'une marchandise de qualité inférieure; aussi n'est-il pas surprenant qu'il récrimine et prenne plaisir à répandre et à semer partout l'aversion contre la pratique de la classification.

La vente des produits sans classification permet au mauvais producteur de se faire payer ses produits plus chers et cela aux dépens du bon producteur. Elle permet au marchand de grossir ses profits avec d'autant plus de facilité qu'il aura toujours l'encouragement des moins bons producteurs de ses alentours.

Aussi faut-il se défier quelque peu des objections que l'on peut apporter, en certains milieux, à la pratique de la classification. Elle ne vient certainement pas de gens bien renseignés sur les besoins réels de notre agriculture, et il faut la traiter comme telle.

Une objection que l'on apporte parfois est la suivante: est-il toujours plus profitable de s'efforcer de produire des produits de toute première qualité? Il est bien entendu que si l'on ne vend pas d'après une base de classification, qu'il ne peut pas y avoir d'avantage; mais on comprendra facilement que si l'on reçoit 42 sous la livre pour un poulet Extra choix et 23 sous la livre pour un poulet No 4, il doit y avoir avantage à produire un poulet Extra choix plutôt qu'un poulet No 4, et le coût de production du premier, bien qu'il soit quelque peu plus élevé que dans le second cas, laissera cependant un profit beaucoup plus considérable que si le cultivateur avait élevé ses volailles "au bout de la fourche".

Et dans bien des cas, il n'en coûte pas plus cher pour produire un article de première qualité qu'il n'en coûte pour en produire un de mauvaise qualité.

Chaque cultivateur de progrès devrait se faire un apôtre de la classification. La vente des produits agricoles sans coopération condamne le cultivateur à être toujours absolument sous la dépendance du commerce, à qui on ne peut guère reprocher les pratiques auxquelles il a recouru, si nous-mêmes nous ne prenons les mesures voulues pour remédier à la situation qui nous est faite.

1929

V 8 S. Jean de Dieu
S 9 Ste-Françoise
D 10 IV de Carême
L 11 S. Euloge, martyr
M 12 S. Grégoire le Grand
M 13 Ste-Euphrasie
J 14 Ste-Florentine

NOTES

Le ministère de l'Agriculture a promis, par un arrêté, le transport du grain circulaire que nous avons mentionné.

Le Canadien Pacifique, le Canada & Gulf Terminal Railway, le Québec Railway, le Québec & Atlantic Railway.

L'élevage du chamois. J. Desrosiers de Ste-Rosalie nous envoie la semaine prochaine un savons que M. Bernier a fait naître à M. Desrosiers.

Les achalandés. — un sage. Et pourtant, les villages surtout, peuplés de magasins, chez le fermier s'amuse à jaccasser, que l'on endure, par

Moyen agréable. — organisations agricoles, etc., de se procurer. Expérimentale cent appareils à projection. L'aviiculture, la planification de nouvelles variétés pour l'élevage. Ces agriculteurs et horticulteurs et l'on peut lire ce qui est montres sur l'écran.

La bagosse. — Les chaires ne suffisent pas. Fabriquer ou vendre de ses concitoyens. Les tions illicites est soumise à aucune précaution par l'intermédiaire des cultivateurs eux-mêmes, absorbés de ces bois d'autres sont morts, compte des victimes.

Sachez ce que vous faites. Les questions les plus simples. Le rendement n'est pas le même. L'on a apporté à la

Il faut tout d'abord, elles doivent être prises en considération. Les espèces de semences, bien même ces espèces variées ou essayer de leur sujet en s'adressant à la coopérative.

La capacité de production en considération. Les espèces qui rendent de 5 à 10 sous le rendement moindre, car il en résulte un profit uniforme et un profit. La capacité de germination. La graine devrait être prise en considération pour qu'elle germe. Les plants forts et vigoureux. Car quelques-unes de la semence.

Songez surtout. Les devinements un danger. Et augmentent beaucoup. Prendre trop de mauvaises herbes que le magé de tous les effets.